

## Allocution de François-Xavier Ortoli (Bruxelles, 15 janvier 1973)

**Légende:** Suite au Sommet de Paris des 19-21 octobre 1972 et à l'entrée en vigueur du Traité d'adhésion de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark aux Communautés européennes le 1er janvier 1973, François-Xavier Ortoli, président de la Commission, prononce un discours à l'occasion de la première session du Conseil de la Communauté élargie, le 15 janvier 1973 à Bruxelles. L'orateur souligne l'immense espoir que portent les mots "Union européenne" pour l'avenir des peuples de l'Europe.

**Source:** Information à la presse, IP (73) 10. Bruxelles: Commission des Communautés européennes, 15.01.1973. 2 p.

**Copyright:** Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/allocution\\_de\\_francois\\_xavier\\_ortoli\\_bruelles\\_15\\_janvier\\_1973-fr-f54e6b90-2e28-4b76-9c80-b6773abb299a.html](http://www.cvce.eu/obj/allocution_de_francois_xavier_ortoli_bruelles_15_janvier_1973-fr-f54e6b90-2e28-4b76-9c80-b6773abb299a.html)

**Date de dernière mise à jour:** 22/10/2012

## Allocution de François-Xavier Ortoli, président de la Commission des Communautés européennes, prononcée à l'occasion de la première session du Conseil de la Communauté élargie (Bruxelles, 15 janvier 1973)

Parce que désormais l'Europe compte neuf membres, parce que nos travaux s'ouvrent après l'étape décisive du Sommet, cette première session du Conseil de la Communauté élargie marque les progrès accomplis par l'Europe, et le point de départ d'une action déterminante pour l'avenir de nos peuples : celle qui conduira, avant 1980, à une union européenne.

Ces deux mots portent un immense espoir. Nous en sommes là parce qu'il s'est trouvé, il y a vingt ans, des hommes pour avoir l'audace d'imaginer que l'Europe pouvait naître de la plus dure des guerres. Nous en sommes là, parce que le lent processus de l'action commune quotidienne, du rapprochement des idées, de la définition avec trois nouveaux membres d'une adhésion qui soit une confirmation, un renforcement et un accomplissement de l'Europe entreprise à six, s'est exercé sans que défaille la volonté politique. Celle-ci s'est au contraire clarifiée, renforcée et s'exprime dans un programme ambitieux et dense avec de nouveaux objectifs.

Nous en sommes là aussi parce que les traités instituant les Communautés européennes, ont prévu une construction institutionnelle, dont l'originalité et l'efficacité ne peuvent que frapper. Je crois que sans elle nous n'aurions pas atteint aujourd'hui le point où nous nous trouvons. Pour ce qui la concerne, la Commission en est consciente. Elle sait quel est son rôle. Elle apprécie je crois exactement les responsabilités d'un collègue auquel les traités confèrent le pouvoir de proposer et donc imposent l'obligation d'imaginer. La volonté de l'Europe d'aller de l'avant et de réaliser son union se heurte à des obstacles qui sont naturels, et qu'il faut comprendre. Mais, les connaissant et les comprenant, il faut aussi que puisse s'exprimer une "hardiesse européenne" qui tienne compte, à la fois des données objectives, et d'un intérêt commun qu'aucun autre mécanisme ne permettrait de dégager avec autant d'indépendance. Nous savons, Messieurs les Ministres, la lourdeur de cette tâche. Notre détermination de la remplir pleinement n'en est que plus grande. La qualité de la collaboration entre la Commission et le Conseil nous permettra, j'en suis sûr, de faire que notre action commune assure les progrès que nous avons les uns et les autres l'impérieux devoir de réaliser.

Des politiques à mettre en oeuvre, une union à préparer, un calendrier à respecter, c'est une tâche lourde. Il suffit de lire les résolutions du Sommet pour en mesurer l'ampleur. Mais c'est avant tout une chance, et nous le ressentons ainsi. Avec une politique aussi clairement exprimée, nous pouvons aller plus vite et plus franchement dans la réalisation de l'Europe : le champ d'action s'élargit ; à côté de l'union économique et monétaire, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont marqué l'importance qu'ils attachent aux hommes dans l'Europe, qu'il s'agisse de la politique sociale ou de l'environnement. Dans leur inspiration, on ne trouve pas seulement la recherche d'une perfection des mécanismes économiques qui aideront à l'union, mais aussi les finalités sociales, qui sont l'essentiel. Chance enfin que, disant que l'Europe devait parler d'une seule voix, les plus hauts responsables politiques aient également dit de quelle voix : celle qui permettra, à notre continent de jouer son rôle dans la paix du monde, dans l'ouverture sur l'extérieur, dans la recherche d'une plus grande justice.

Il en résulte pour nous des obligations strictes : nous devons nous mettre en état de les remplir comme il convient, c'est-à-dire en faisant qu'à la fin, les progrès qui nous sont demandés se réalisent le mieux possible et dans les meilleurs délais. Bien sûr, cela nous oblige ensemble à un effort d'organisation. Chacun ici est préoccupé de le voir s'accomplir. Sachez que la Commission est prête à en prendre sa pleine part.

La tâche est peut-être lourde, mais la nécessité presse et l'enjeu est exaltant. Nous avons les uns et les autres le sentiment de participer à une grande oeuvre, qui marquera non pas une génération, mais l'avenir d'un continent et d'une civilisation. Je suis donc sûr que nous fonderons notre coopération sur la même forte volonté qui est dans l'intérêt de nos peuples, d'aller jusqu'au bout de ce que permet la combinaison de l'audace et du réalisme. Je crois que nous y sommes tous prêts.